

le petit canard

Marsas
été / automne
2023

Bonnes vacances à tous



Madame, Monsieur,

La loi 3DS impose désormais à toutes les communes, quelle que soit leur taille, de procéder à la dénomination des voies et lieux-dits y compris les voies privées ouvertes à la circulation. Ce nouveau plan d'adressage permettra une meilleure identification des habitations composant la commune. Il reviendra à la Municipalité de créer cette nouvelle Base d'Adresses Locales (BAL) et de la transmettre à l'État qui fera le lien avec les différents opérateurs publics et privés

Cette action qui s'échelonnera dans le temps en raison des 500 foyers qu'il faudra renommer contribuera à améliorer votre sécurité : services d'urgence, gendarmerie mais aussi les services de livraison, les opérateurs tels que ceux de la Poste, de la téléphonie, de la fibre grâce à une localisation de votre domicile à partir d'une adresse désormais précise.

L'achat et l'entretien du numéro seront à la charge du propriétaire qui devra l'apposer de préférence sur la façade de chaque maison, ou sur le mur de clôture ou à défaut sur la boîte aux lettres. Parallèlement, de nouveaux panneaux de signalisation avec les noms des voies seront installés.

Chaque propriétaire renseignera sans tarder ses nouvelles coordonnées sur le site service-public.fr lorsqu'il aura reçu un courrier nominatif de la mairie l'informant de son nouveau numéro.

De façon conjointe, d'autres dossiers sont à appréhender par

les élus telle que la fin de la collecte des ordures ménagères en porte à porte car sa mise en place est programmée pour Marsas début 2024. La phase de déploiement de cette nouvelle réforme s'étalera sur une période de 8 à 10 mois pour déterminer les futures implantations des bornes.

Une étude est aussi lancée cette année avec la mairie de Cubnezais quant aux aménagements à mettre en place pour réduire la vitesse des véhicules au hameau de La Croix de Merlet. À cette réflexion est aussi jointe celle du bourg de plus en plus emprunté par les poids lourds malgré l'interdiction aux plus de 7,5 T.

Le premier prix du Concours de nouvelles 2023 organisé par la CCLNG a été remporté cette année par une Marsacaise. Le thème en était *J'ai 15 ans et je me réveille dans le corps de ma mère. J'en ris encore*. Sa nouvelle s'intitule *The Show must go on*. La commune lui envoie toutes ses félicitations.

Je vous invite à prendre connaissance de votre journal municipal tout en vous souhaitant un excellent été !

Avec mon dévouement,
Brigitte Misiak

Des travaux de sécurisation ont été effectués afin de permettre une meilleure sécurité aux piétons empruntant la route de Laruscade au niveau du hameau Le Caillou. Le passage protégé sur la RD18 après le rond-point de la Croix de Virecourt a été sécurisé.



Sécurisation du passage des piétons au hameau Le Caillou



Passage protégé du rond-point de la Croix de Virecourt

Les différentes aides financières publiques

Plusieurs aides financières ont été reconduites en 2023. Cette liste comprend notamment des subventions, des chèques énergie, des réductions d'impôts et des déductions fiscales.

L'Éco prêt à taux zéro permet de financer la rénovation énergétique des logements sans avoir à faire d'avance de trésorerie.

service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19905

Le Coup de pouce économies d'énergies permet à tous les ménages de bénéficier de primes pour financer certains travaux de rénovation énergétique. Démarches à réaliser sur coupdepouceeconomieenergie.fr

MaPrimeRénov' remplace le crédit d'impôt transition énergétique et les aides de l'Anah. Ouverte à l'ensemble des propriétaires, quels que soient leurs revenus. maprimerenov.gouv.fr

MaPrimeRénov' Sérénité permet aux ménages ayant de faibles revenus d'être assistés dans leur projet de rénovation énergétique. monprojet.anah.gouv.fr/po/demarche/infos_po

Le chèque énergie est une aide nominative qui participe au paiement des factures d'énergie.

La TVA à 5,5% : pour des travaux de rénovation énergétique, certains particuliers peuvent en bénéficier. Retrouvez le formulaire d'attestation sur le site du service public.

L'aide des entreprises de fourniture d'énergie : les entreprises de fourniture d'énergie proposent des aides pour la réalisation de travaux d'économies d'énergies.

La réduction d'impôt "Denormandie" permet aux particuliers qui achètent un logement à rénover d'avoir une réduction d'impôt sur les revenus. *En savoir plus sur le site du service public.*

Le mini crédit pour travaux : pour financer le reste à charge de leurs travaux de rénovation, les particuliers peuvent souscrire un mini prêt. *Demande auprès d'organismes financiers.*

Prime de l'autoconsommation photovoltaïque. Elle est dégressive et variable en fonction de la puissance de l'installation. L'autoconsommation

photovoltaïque est la consommation de sa propre production d'électricité à partir de l'énergie solaire. Elle permet d'utiliser une énergie non polluante et abondante et de contribuer à la transition énergétique. Les installations qui permettent l'autoconsommation (installations de vente en surplus) sont éligibles à cette prime. Un kit solaire en l'autoconsommation peut aussi être financé en partie par les chèques énergie.

Bonus Vélo. Une prime à la conversion est prévue pour l'achat d'un vélo (classique ou électrique) sous certaines conditions (revenu fiscal inférieur à 14 089€ par part, résidant en France ou situation de handicap. www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil)

Éviter les fraudes :
le service public n'effectue jamais de démarche par téléphone.

Élagage : pour la sécurité de tous, pour éviter des coupures d'électricité

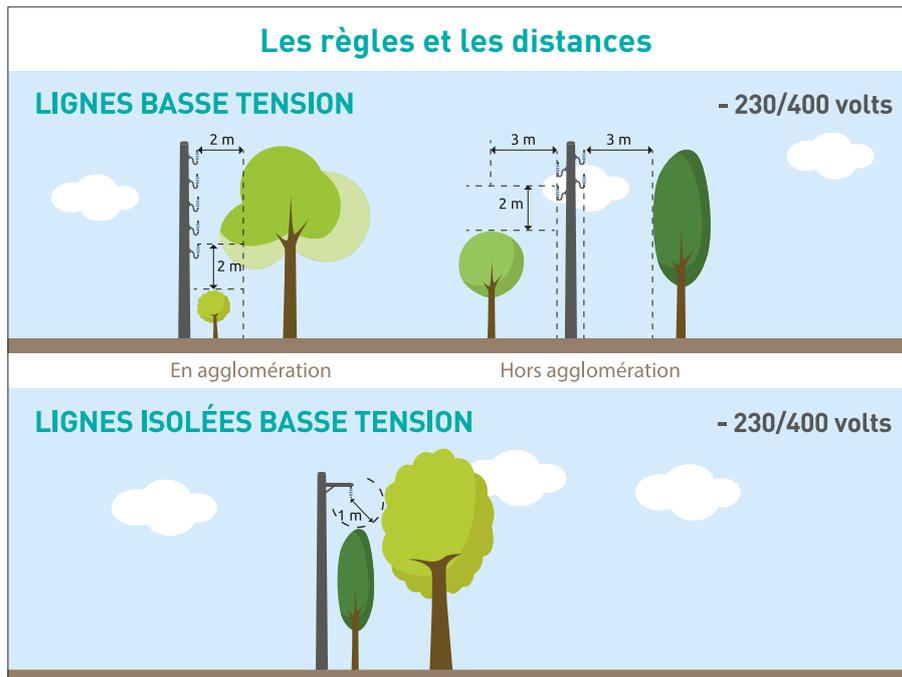
L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant si la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ou, si le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Le propriétaire peut réaliser lui-même l'élagage ou faire appel à une entreprise agréée de son choix et à ses frais après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT* sur www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr.

Si un arbre menace une ligne, prévenir le service Dépannage d'Enedis.

QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

Le Code de l'Énergie reconnaît à Enedis le droit de « couper les arbres et les branches qui, se trouvant à proximité de l'emplacement des conducteurs aériens d'électricité, gênent leur pose ou pourraient, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages.



* Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Assainissement des eaux

La réalisation des contrôles des installations d'assainissement collectif ou non collectifs permet la connaissance du fonctionnement et de l'état des systèmes d'assainissement.

Le refus de contrôle peut être pénalisé par la loi. La pénalité peut être de 100% à 400% de la redevance d'assainissement.

Non-conformité de l'installation en non-collectif

Le traitement des eaux usées est obligatoire. Le propriétaire des ouvrages est responsable de la réalisation des travaux. En cas de vente, l'acquéreur a un délai d'un an (et non plus deux ans) pour réaliser les travaux de mise aux normes. En cas de non respect une pénalité sera appliquée par année de retard.

Non-conformité de l'installation en collectif

Si le branchement au réseau collectif est non conforme (habitation non raccordée, partiellement raccordée, non séparation des eaux usées et pluviales), le propriétaire aura un délai de deux ans pour effectuer les travaux de raccordement ou de conformité. Les travaux sont à sa charge. En cas de non respect de cette obligation une pénalité allant de 100% à 200% de la redevance d'assainissement.

Plus de renseignements : SIAEPA
05 57 43 63 40 / contact@siaepa-cf33.fr





AUTORISATION D'URBANISME

Depuis 2012, une taxe d'aménagement (TA) a été mise en place pour la construction et/ou agrandissement de tout bâtiment (y compris véranda, piscine, abri de jardin...) ainsi qu'une taxe d'archéologie préventive (TAP). N'oubliez pas de les prévoir dans votre budget.

Pour toutes les informations, mode de calcul, modalités, démarches : rendez-vous sur le site de la mairie pour consulter le document complet mis en ligne le 12 avril 2023.

Onglet PUBLICATIONS / Rubrique URBANISME / Autorisation d'urbanisme et taxes d'urbanisme

Pour consulter le plan cadastral : www.cadastre.gouv.fr

CONTACTER LES SERVICES DES IMPÔTS

Si vous avez des difficultés ou l'impossibilité d'utiliser internet concernant vos démarches auprès des Impôts, désormais les horaires de l'ensemble des services sont harmonisés. Un accueil téléphonique est assuré de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h avec ou sans rendez-vous du lundi au vendredi.

Si vous souhaitez vous déplacer :

• Service des Impôts des particuliers (SIP)

Accueil du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 avec ou sans rendez-vous

5 rue Roger Toziny 33394 Blaye - 0 809 401 401 (service gratuit + prix de l'appel)

• Antenne de Service de Gestion Comptable (SGC) de Saint-Savin (temporairement à Blaye)

Accueil du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

SIP de Blaye, 5 rue Roger Toziny 33394 Blaye - 05 57 58 91 46

• Service des Impôts des Entreprises (SIE) : pour les professionnels

Accueil sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Rue du Président Wilson BP201 33505 Libourne Cedex - 05 57 25 44 45

• **France Services** offre par ailleurs un accueil de premier niveau en matière d'impôts, de facture du secteur public local et d'amendes, un accompagnement pour les démarches en ligne, une mise en relation accompagnée avec les services des finances publiques lors des campagnes de déclaration des revenus et de réception des avis, etc.

lundi - mardi : 10h-13h / 14h-17h | mercredi : 9h-12h / 14h-17h

jeudi : 14h-17h | vendredi : 10h-13h

France Services Latitude Nord Gironde

49 ave du Général de Gaulle, 33920 Saint-Yzan de Soudiac - 05 57 21 00 19

• **Le paiement de proximité** permet aux usagers de payer les factures de cantine, crèche, amendes ou impôts en espèces ou par carte bancaire (dans la limite de 300€) chez les buralistes partenaires.

Cavignac : Tabac L'inattendu 98 ave de Paris

Laruscade : Café de la Paix 60 place des halles / Tabac 218 route de Bordeaux

Saint-Savin : Tabac 5 rue Jacques-Vergeron

• **La nouvelle appli de la DGFIP** : impot.gouv.fr avec de nouvelles fonctionnalités et nouvelle esthétique. (App Store / PlayStore)



laviescolaire



Piscine, exposition, excursions, spectacle...!

Le deuxième semestre 2023 fut une période riche en événements pour les enfants de l'école des Rêves. Les élèves de CM2 ont bénéficié de cours de piscine à Ambarès, à raison d'une séance par semaine du 27 avril au 27 juin.

Le 2 mai a eu lieu « la grande lessive ». Une exposition des œuvres de toutes les classes a été présentée aux parents dans la cour de l'école.

Le 25 mai la sortie scolaire de fin d'année des maternelles a permis aux enfants de découvrir (ou de re-découvrir) Terre d'oiseaux, le parc ornithologique situé sur l'estuaire de la Gironde. Quant aux CP/

CE1/CE2, ils ont visité ce même site le 12 juin tandis que les CM1/CM2 passaient la journée sur l'Île Nouvelle au large de Blaye.

La fin de l'année scolaire s'est achevée, comme tous les ans, par la représentation le 24 juin d'un magnifique spectacle sur le thème de la biodiversité, donné par les élèves à la salle des fêtes. Il fût précédé, la veille, de notre traditionnelle kermesse.

La Mairie remercie l'équipe enseignante pour son engagement constant, son énergie et sa créativité ainsi que le personnel municipal qui veille chaque jour au bien-être des enfants au sein de l'école.



© DEEPAK KUMAR PATEL / VECTEZY

SEPTEMBRE

2 : Rassemblement de voitures

Antic Party Time / Place de la mairie

4 : Rentrée scolaire

8-9-10 : Fête locale

Alfm / Plaine des sports

OCTOBRE

21 : Grand loto 20h30

Les Pervenches / Salle des fêtes

NOVEMBRE

11 : Cérémonie du souvenir 10h30

Monument aux morts

18 : Grand loto 20h30

Les Pervenches / Salle des fêtes

25 : Repas des aînés

Salle des fêtes

DÉCEMBRE

9-10 : Marché de Noël

APE / Salle des fêtes

16-17 : Marché de Noël

Antic Party Time / Parking de la brocante

Novautés

La commune a investi dans un nouveau véhicule utilitaire avec remorque pour un montant de 17 000€.



L'Instant Gourmand

Au 18 rue Armand Guindron, au même emplacement que l'ancien dépôt de pain, Charlotte Ohanessian, pâtissière de métier depuis 14 ans, vous accueille dans sa boulangerie avec des pâtisseries ainsi que des biscuits réalisés par ses soins. La boulangerie de Peujard livre quotidiennement ses pains artisanaux. Sandwichs, panini et bientôt d'autres offres en salé seront disponibles. Café et boissons fraîches à emporter.

Dépôt de Sud-Ouest et Haute-Gironde.

Ouvert du mardi au samedi de 7h à 13h / de 16h à 19h30 et le dimanche et jours fériés 7h-13h. Jour de fermeture le lundi. 07 86 74 72 59 - www.un-instant-gourmand.fr

f [linstantgourmand33620](https://www.facebook.com/linstantgourmand33620)



Activités Physiques Adaptées par le Pôle Santé Pluridisciplinaire : pour qui & comment ?

L'activité physique adaptée est à destination des personnes (enfants, ados, adultes) en surpoids/obésité ou atteintes d'une maladie chronique. Elle est prescrite par le médecin. L'objectif principal des APA est de prévenir l'apparition ou l'aggravation de maladies, d'augmenter l'autonomie et la qualité de vie des patients.

On entend par l'expression Activités Physiques Adaptées (APA) les secteurs professionnels utilisant l'ensemble des pratiques corporelles dans le but d'améliorer la santé des personnes malades, en situation de handicap ou vieillissantes. Les professionnels participent à la prévention secondaire (pour agir au stade précoce d'une maladie) ou tertiaire (pour agir sur les complications et les risques de récurrence d'une maladie), la réhabilitation ou l'insertion sociale en fonction du secteur où ils exercent. L'activité physique adaptée est différente des actes de rééducation, réalisés par des professionnels de santé (kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens...).

C'est un professionnel formé spécifiquement à cette approche qui dispense les séances d'activités physiques adaptées. Il module avec les patients un programme adapté à leurs capacités physiques, leurs attentes, leur état psychologique et/ou leur maladie. L'objectif est de réapprendre à bouger en prenant en compte les possibilités de chacun afin de retrouver une certaine autonomie. L'activité physique adaptée ne doit pas être contraignante pour le patient, mais un plaisir à pratiquer dans la durée.



La maison de Rosalie

Vous êtes enceinte. Ce n'était pas prévu. Ce n'est pas comme vous l'aviez imaginé. La maison de Rosalie est une maison pour les femmes enceintes seules.

La mission de la Maison de Rosalie est d'accueillir les mères monoparentales et leurs enfants avec respect et sans jugement, afin de les accompagner dans le développement de leur autonomie parentale, personnelle, sociale et financière. Ce projet est non seulement un projet de vie pour leur bébé, mais également un projet de mère qui cherche le meilleur pour son enfant. La Maison de Rosalie accueille des femmes enceintes, majeures, seules, qui demandent à être accompagnées tout au long de leur grossesse pour préparer l'arrivée de leur bébé, et pendant les premiers mois de vie de leur enfant.

Le terme « femmes enceintes, seules » ne veut pas exclusivement dire « isolées ». La solitude peut être un sentiment intérieur, même si l'entourage est soutenant.

Chaque jeune femme est accueillie telle qu'elle est, quels que soient son milieu social, familial, professionnel, sa culture, sa religion.

maisonderosalie.fr - 07 65 16 63 85



laviequotidienne

Le chai 2.0, petit rappel des services

Des ateliers pour tous et des espaces de travail ou de réunion

Le Chai 2.0 installé à sur la commune depuis plusieurs années permet à chacune d'accéder à un espace de télétravail, à des formations au numérique ainsi qu'à des salles de réunion.

Un espace de coworking disposant de nombreux avantages pour les entrepreneurs, startup, ou freelance ayant besoin d'un espace ou d'un bureau pour travailler, échanger et recevoir.

Sont aussi proposées des formations informatiques dispensées par un animateur. Manipulation d'applications, apprendre à se servir d'un clavier, etc. de nombreux thèmes sont abordés lors de ces formations. Un programme mensuel est diffusé. Renseignez-vous directement sur place.

Le Chai est aussi doté d'une imprimante 3D. On peut aussi profiter des formations pour venir s'initier à la recherche et configuration de modèles.

La salle de réunion peut accueillir des réunions au format classique (30 personnes), mais aussi des séminaires (jusqu'à 60 personnes).

51 rue Jean-de-Combret à Marsas - 05 57 32 40 34 - www.latITUDE-nord-gironde.fr/chai20

Le réseau des bibliothèques

Des lieux de culture sont, gratuitement, à la disposition des habitants de la CDC Latitude Nord Gironde.

La CDC a constitué et fédéré un réseau qui a pour mission de faciliter l'accès à la lecture, et plus largement à la culture.

Huit bibliothèques existent sur le territoire : Cézac, Civrac-de-Blaye, Donnezac, Laruscade, Saint-Savin et Saint-Yzan-de-Soudiac et Saint-Mariens. Toute une manne d'informations sur la disponibilité d'un livre, d'une BD, d'un DVD ou bien des différents ateliers ouverts à tous (séances bébés lecteurs, rencontre avec un auteur, ateliers créatifs, club de lecteurs...) est disponible sur www.reseaubibliothequeslng.fr



MAIRIE DE MARSAS

☎ 05 57 68 71 16

secretariat@marsas33620.fr

2, rue de la Fontaine 33620 Marsas

lundi : 9h-12h30 et 14h-18h30

mardi : 9h-12h30 et 14h-18h

mercredi : 8h30-12h30

jeudi : 14h-18h

vendredi : 9h-12h30 et 14h-18h

Permanence des élus

sur rendez-vous

www.mairie-de-marsas33.fr

panneau pocket

ÉCOLE DE MARSAS

☎ 05 57 68 71 72

Directrice : Mme Annie Telliet

8h30-11h30 et 13h30-16h30

HALTE GARDERIE DE L'ÉCOLE

6h45-8h20 et 16h30-18h45

NUMÉROS UTILES

SAMU

15

Gendarmerie

17

Pompiers

18

Centre anti-poison

05 56 96 40 80

Sogedo

05 57 94 01 70

EMPLOI

Pôle Emploi demandeurs

3949

Pôle Emploi employeurs

3995

Cap Emploi

05 56 91 38 27

(personnes handicapées)

Association Relais

05 57 43 55 72

Mission locale Saint-Savin

05 57 58 01 56

SERVICES

Cabinet médical

05 57 68 77 67

D' Robin

05 57 68 75 04

Infirmiers

06 24 34 00 68

Diététicienne

Mme Mangeot

05 57 55 39 79

SMICVAL

05 57 68 52 36

Déchetterie Saint-Mariens

05 57 43 63 40

SIAEPA



Les Pervenches : Atout cœur...

Nous voilà déjà arrivés en été après un hiver bien rempli pour notre Club des Aînés !!!!

Les bons petits repas suivis d'un loto ou d'une belote nous ont permis de nous retrouver pour passer des journées agréables. Nous avons aussi recommencé à souhaiter les anniversaires.

Le 8 juin a eu lieu notre repas avec animations pour fêter les vacances d'été !!!

Le 11 juin nous nous avons organisé avec Antic Party Time la brocante où vous êtes venus nombreux. C'est toujours un moment agréable pour se retrouver.

Ensuite pause estivale pour chacun.

À la rentrée le Club reprendra ses activités le mardi 12 septembre par un concours de belote. Le jeudi suivant, le 14, nous nous retrouverons pour notre repas avec un peu de musique : repartir dans la gaieté et la bonne humeur !

En octobre : le mardi 10 concours de belote, le jeudi 12 notre repas mensuel et le samedi 21 au soir grand loto ouvert à tous.

En novembre : jeudi 9 notre petit repas réservé aux adhérents, le mardi 14 : les amateurs de belote se retrouveront pour le concours et le samedi 18 soir, tout le monde est convié à notre grand loto

En décembre : le mardi 5 le Club fera sa sortie annuelle à la Coupole pour assister au spectacle « Padam, Padam » par la compagnie Trabucco !!

Nous finirons l'année lors d'un grand repas avec une belle animation le dimanche 17 décembre !!

Le bureau vous souhaite un bon été et une bonne santé en attendant de se retrouver en septembre !!!

Pour tous renseignements et adhésions, contactez les membres du bureau :

Hélène Lanthier 07 70 00 55 38 / 05 57 68 06 48

Chantal Hervier 06 26 81 63 52

Bernard Tisné 05 57 68 79 86



Marsas Basket Club

La deuxième saison de notre club touche à sa fin !

Nos équipes commencent à avoir de bons résultats, ce qui présage de belles rencontres sportives pour la saison prochaine !

Nous avons également pu profiter d'une sortie à Limoges pour aller voir un match de Pro A (CSP Limoges / SIG Strasbourg), qui a beaucoup plu à nos adhérents et à nos bénévoles.

Notre prochain rendez-vous se tiendra à Marsas le 8 juillet sur la Plaine des Sports pour le barbecue de fin de saison, façon auberge espagnole.

Nous recherchons toujours des joueurs, coaches, bénévoles, partenaires... alors n'hésitez pas à nous contacter si vous voulez rejoindre notre asso !

À très bientôt au gymnase.

Cédric RATEL, Président du MBC



Société de chasse

Comme les années précédentes, la société de chasse enregistre de très nombreux dégâts causés par les nuisibles, particulièrement, sangliers et renards. Nous incitons les Marsacais à prévenir rapidement le président de la société de chasse, dès la constatation des dégâts (impérativement le jour même).

Suite au rapprochement de ces nuisibles vers les d'habitations, la société de chasse est dans l'obligation de réguler près des maisons. Nous le faisons en accord avec la Mairie. (appels téléphoniques systématiques aux adjoints...)

Merci de votre compréhension.

M FONTENEAU Ludovic 06 09 44 00 66



✦ Les associations de la commune ✦

AJRVS M Massias 05 57 68 71 97 ✦ ALFM (Loisirs et Fêtes) M Pairemaure asso.alfm@gmail.com 0673225454 ✦ APE (Parents d'élèves) Mme Jacquard apemarsas33@gmail.com ✦ FOOT CUBNEZAIIS M Gounet fc.cubnezais@hotmail.com 06 80 14 86 57 ✦ LES PERVENCHES (Club des Aînés) Mme Lanthier 07 70 00 55 38 ✦ MARSAS ESCALADE ET MONTAGNE M Magne marsas.escalade@gmail.com ✦ MBC (basket) M Ratel 06 66 32 58 09 marsasbc@gmail.com ✦ SOCIÉTÉ DE CHASSE Ludovic Fonteneau : 06 09 44 00 66 ✦

Connaissez-vous l'A.J.R.V.S. ?

Association de la Jeunesse Rurale de la Vallée de la Saye créée en 1963 avec la participation des communes dont Marsas. Elle avait surtout pour but d'organiser des séjours à la montagne pour nos enfants. A été alors découvert une propriété à vendre dans les Hautes Pyrénées à Arcizans-Dessus, non loin de Lourdes. Tombant amoureux du site, ils ont rassemblé de nombreux bénévoles et ont créé une association. C'était le début de l'aventure.

Propriété à l'état d'abandon, les jeunes de l'époque, encadrés par des adultes, ont commencé à défricher, nettoyer et restaurer les bâtiments. Ainsi, la grande maison, sans eau, sans sanitaire, sans chauffage... est devenue le bâtiment principal avec 28 lits. Le second bâtiment, la bergerie, aujourd'hui transformée en restaurant et dortoir de 13 lits. Le troisième bâtiment, la grange à l'état de ruine, est devenu un local privé où est entreposé le matériel d'entretien. Et attendant, une prairie servant d'aire de jeu et de détente.

Au fil des ans, les bénévoles se sont relayés pour améliorer l'ensemble, le rendre habitable et surtout le mettre en

conformité avec les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur. Aujourd'hui encore, ils se retrouvent régulièrement pour travailler tout en profitant du calme de ce magnifique village bigourdan.

Depuis, l'AJRVS organise depuis sa création des colonies de vacances pour les enfants. L'association a aussi pour vocation d'accueillir familles ou groupes associatif, sportif, culturel ou autre pour découvrir cette belle vallée du Val d'Azun et de ses environs. Vous serez conquis par ce petit village d'Arcizans-Dessus et ses petits moulins, les produits régionaux, les balades pédestres, les randonnées cyclistes, les visites des environs, et l'hiver les stations de ski.

Alors n'hésitez pas à nous contacter ou nous rejoindre !

Contacts :

Luc Rimbert 06 32 63 55 70 rimberr.luc@wanadoo.fr

Françoise Vervacke 06 08 52 92 57 fvervacke@yahoo.fr

Guy Massias 06 77 47 13 95 guy.massias@wanadoo.fr



Antic Party Time : les rendez-vous des passionnés.



Le 26 mars, c'est par une journée pluvieuse mais dans une ambiance formidable que les passionnés de véhicules de collection sont venus nombreux à Marsas. Le génial groupe de rock'n'roll Smart Hobos a animé la journée. Les enfants ont pu profiter du manège de la Brocante. Début septembre, le samedi 2, un deuxième rassemblement de véhicules aura lieu sur le parking de la mairie agrémenté cette fois-ci d'un défilé de mode. La restauration sur place sera assurée par Brice et l'ambiance musicale sera au rendez-vous lors d'un concert. À cette occasion la route de la fontaine sera de nouveau fermée à la circulation pour plus de sécurité et de convivialité.

Conjointement organisée avec Les Pervenches, la brocante de Marsas est de retour. Tenue cette année le 11 juin, nous espérons rendre annuel cet événement festif qui

manquait au village. Merci à tous d'être venus, exposants et flaneurs.

Notre marché de Noël se tiendra les 16 et 17 décembre avec Père Noël, manège, artisans d'art, vin chaud offert. Chaque année ce week-end est un grand succès grâce à vous tous.

Nous vous souhaitons un bel été et vous donnons rendez-vous début septembre.



Lors du rassemblement du 26 mars, Brice a cuisiné pour plus de 80 couverts dans le *schoolbus* jaune. Vous pouvez découvrir sa cuisine du mercredi au dimanche soir à partir de 19h : plats cuisinés différents chaque soir (poulet curry, tikka, crevettes coco...) à des prix tout doux. Lorsque le temps le permet la terrasse est ouverte sur le parking de la brocante, sinon on mange dans le bus ou chez soi.

[f L'arrêt Marsas](#)

Football Club Cubnezais

La saison footballistique 2022-23 arrive à son terme et c'est l'heure de faire les bilans et de revenir sur les résultats et les animations qui ont ponctué la saison.

Malgré les aléas climatiques et le manque de terrains, l'école de football, sous l'œil bienveillant de David Lacambra, a fonctionné à plein régime. Ce qui a permis d'engager plusieurs équipes dans les mêmes catégories et comme effet domino un manque de dirigeants pour encadrer les nombreuses équipes. Même si cela n'a pas été toujours facile les entraînements ont pu être assurés dans les meilleures conditions possibles.

L'équipe Sénior sous la direction de Thomas Sagasti finit à l'honorable 5^{ème} place de la poule avec un effectif de nouveaux et jeunes joueurs. Malgré des moments de doute les joueurs ont su rester solidaires et relever le défi du maintien.

Traditionnellement le Club a organisé, avec l'aide de nombreux bénévoles, son Tournoi Sandra Renon le week-end de Pâques. Tous les ingrédients de la réussite étaient au rendez-vous. Les clubs invités ont tous répondu présents ce qui permis d'afficher complet dans toutes les catégories des U6 à U15.

Pour clôturer ce week-end nous avons eu la visite du capitaine des Girondins Yoan Barbet à la grande joie de nos petits joueurs très heureux de repartir à la maison avec photos et dédicaces.

Pendant les vacances de Pâques, le Club a organisé le stage annuel de 4 jours. Les 54 enfants inscrits ont pu s'adonner à leur sport grâce là encore aux dirigeants et

bénévoles qui ont œuvré au bon fonctionnement de cette semaine.

Merci à tous et surtout aux personnes extérieures au club pour leur dévouement.

Nous remercions toutes les personnes qui ont œuvré au bon déroulement cette saison : dirigeants, éducateurs, encadrants, sponsors et partenaires.

Toutes personnes, entraîneurs dirigeants bénévoles dans toutes les catégories, seront les bienvenues au sein du club du FCC.

Bonnes vacances et vive le FCCubnezais.

Renseignements : Didier Gounet 06 80 14 86 57 / Patrice Fourtanier 06 67 14 51 39

